

## MSR51 POPULATION COUVERTE PAR DES PROJETS DANS LE CADRE DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL INTEGRE

### Carte d'identité de l'indicateur (1)

<b>PROGRAMME ET/OU COMPLÉMENT</b>	PO 2021-2027 CP 2021-2027	
<b>OBJECTIF(S) SPÉCIFIQUE(S)</b>	5.1	Encourager le développement social, économique et environnemental intégré et inclusif, la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité dans les zones urbaines
<b>MESURE(S)</b>	15	Développement urbain
<b>CATÉGORIE/TYPE</b>	Indicateur de résultat	
<b>ZONE(S) CONSIDÉRÉE(S)</b>	Moins développée En transition	
<b>UTILISÉ DANS FTJ</b>	NON	
<b>INDICATEUR CE</b>	NON	

### Carte d'identité de l'indicateur (2)

<b>INTITULÉ CALISTA</b>	POPULATION COUVERTE PAR DES PROJETS DANS LE CADRE DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL INTEGRE
<b>UNITÉ DE MESURE</b>	Nombre de personnes
<b>CONSTITUE L'AGRÉGATION DE SOUS-INDICATEURS</b>	S.O.
<b>EST UN SOUS-INDICATEUR (SUBSET)</b>	S.O.
<b>INTERDÉPENDANCE AVEC UN AUTRE INDICATEUR</b>	S.O.
<b>CARACTÈRE FIGÉ/ÉVOLUTIF</b>	Evolutif

### Description et quantification de l'indicateur

#### DÉFINITION

Population touchée par des projets soutenus dans le cadre de stratégies de développement territorial intégré.

Touchée : population domiciliée sur le territoire visé par le projet au sein de la stratégie de développement territorial intégré. Cela ne concerne pas les capacités d'hébergement touristiques, hospitalières, des prisons, etc.

Stratégie : il s'agit de la stratégie territoriale intégrée de l'entité infrarégionale.

<b>MÉTHODE DE CALCUL</b>	<b><u>Valeur et année de référence</u></b> : correspond à la valeur de l'indicateur de résultat au début de la période de programmation, à une année précise. Elle doit permettre de représenter l'évolution visée depuis la valeur de référence vers l'objectif fixé pour l'indicateur. Pour cet indicateur, la valeur de référence sera la population domiciliée sur le territoire du projet avant la mise en œuvre de celui-ci.
	<b><u>Objectif 2029</u></b> : estimation du nombre de personnes domiciliées sur le territoire communal du projet au sein de la stratégie de développement territorial intégré au 31/12/2029.
	<b><u>Calcul du réalisé une fois le projet sélectionné</u></b> : comptabilisation du nombre de personnes domiciliées sur le territoire communal du projet au sein de la stratégie de développement territorial intégré à la date de rapportage.
	<b><u>Points d'attention</u></b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La valeur de l'indicateur "réalisé" se calcule une fois le projet finalisé.</li> <li>• Indicateur à n'utiliser qu'une seule fois par territoire communal des projets au sein d'une stratégie territoriale intégrée afin d'éviter de comptabiliser plusieurs fois la même population.</li> </ul>
<b>SOURCE DE COLLECTE DES DONNÉES</b>	Porteurs de projets/bénéficiaires directs
<b>FRÉQUENCE DE COLLECTE DES DONNÉES</b>	Semestrielle